

Récupération des tubulures d'érablières dans Les Etchemins

Saviez-vous qu'il est possible de récupérer la tubulure d'érablière dans les Etchemins depuis 2020 ? Grâce à la participation des acériculteurs, ce sont 19 tonnes de tubulures qui ont été récupérées dans nos deux points de dépôts en 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'entreprise Environek ne paie plus les acériculteurs qui apportent directement leurs tubulures à l'usine de Saint-Malachie, une raison de plus pour utiliser nos deux points de dépôts sur le territoire des Etchemins.

Saviez-vous que le remplacement de la tubulure d'une érablière de 4000 entailles produit environ une (1) tonne de plastique, ce qui équivaut au poids d'une voiture moyenne ? On retrouve plus de 1 678 279 entailles enregistrées sur le territoire des Etchemins, ce qui représente un potentiel de 87 tonnes de tubulures pouvant être récupérées chaque année.

Saviez-vous qu'il est important de **ne pas jeter la tubulure avec les déchets** ? Que la quasi-totalité de la tubulure d'érablière est fabriquée de matières recyclables et **coûte plus cher à enfouir qu'à recycler** ? En effet, enfouir des déchets au site d'enfouissement vous coûtera 140 \$ la tonne de matière, tandis que le programme de recyclage des tubulures ne coûte rien. Finalement, qu'il est **interdit d'enfouir de la tubulure sur son terrain privé** ? Cela représente aussi un risque de contamination, en plus de faire **perdre de la valeur à un terrain**, car cette tubulure pourrait être considérée comme un **vice caché** si elle n'est pas déclarée à la vente du terrain.



Deux points de dépôts sont disponibles dans les Etchemins pour déposer vos tubulures. Ces points de dépôts desservent les treize (13) municipalités de la MRC des Etchemins. Voici les coordonnées des écocentres qui recueilleront **gratuitement** les tubulures :

Saint-Prosper : 2775, 40^e Rue (entrée voisine du garage municipal)

Ouvert du 1^{er} mai au 30 octobre, les mercredis et vendredis de 13 h à 16 h
et les samedis de 8 h à midi.

Sainte-Justine : 167, Route 204 (derrière la Mairie)

Ouvert tous les samedis de mai à novembre entre 8 h et 13 h.

Une preuve de résidence (permis de conduire) devra être présentée à l'employé sur place.

Les tubulures **devront être débarrassées des broches, collets ou autres (pièces métalliques)** pour pouvoir être déposés dans un des écocentres. Il n'est cependant pas nécessaire de retirer les raccords et les chalumeaux de la tubulure.

Les tubulures récupérées seront par la suite réacheminées à un centre de récupération pour leur donner une seconde vie. Les tubulures deviendront des drains agricoles, des contenants en plastique, des accessoires pour les jeux dans les parcs, des tuteurs pour les arbres, etc.

**Service de la gestion des matières résiduelles
MRC des Etchemins**